

N° 2021-37

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 37

TAUX 2021

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

En 2020, le Conseil Communautaire de la CCME a voté le taux des taxes locales de la manière suivante :

Taxe sur les propriétés foncières bâties	5.44 %
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	15.31 %
Cotisation foncière des entreprises	21.47 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**DECIDE** de maintenir pour 2021 les mêmes taux pour la taxe d'habitation, la taxe sur les propriétés foncières bâties et non bâties comme suit sur les 25 communes de la Communauté de Communes des 1000 Etangs :

Taxe sur les propriétés foncières bâties	5.44 %
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	15.31 %
Cotisation foncière des entreprises suivant le tableau adopté dans la délibération sur le lissage de la CFE délibéré le 29/03/2018 soit 21.47 %	

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2021-38

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

**N° 2021 38  
OM ET SPANC : Admission en NON-VALEUR  
Budget SPANC  
Budget OM**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

La Trésorerie Principale de Lure a communiqué l'état de titre irrécouvrable, suite aux constats de carence des débiteurs. Ces constatations sont appuyées de PV de carence.

Le Président propose au Conseil Communautaire de statuer sur l'admission de la liste de créances.

Il s'agit principalement de créances dont le recouvrement n'est pas possible.

**Admissions en non-valeur BP SPANC:**

Les créances concernées sont imputées en dépenses à l'article 6541.

Cette opération éteint définitivement la dette du redevable.

Le montant global des créances en non-valeur est de **101.00 € liste 4876280833**

Le montant global des créances en non-valeur est de **12.00 € liste 4876081133**

**Admissions en non-valeur BP OM :**

Les créances concernées sont imputées en dépenses à l'article 6541.

Cette opération éteint définitivement la dette du redevable.

Le montant global des créances en non-valeur est de **725.00 € liste 4875690833**

Le montant global des créances en non-valeur est de **358.50 € liste 4876850833**

Les crédits nécessaires ont été ouverts à cet effet lors du vote du budget Primitif 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- ADMET en créances en non-valeur communautaires dont le détail figure ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021 - 39

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

**N° 2021 39  
OM : Facturation semestrielle**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président informe les délégués, que la facturation OM aura lieu en deux fois à savoir :

- Mars/avril (pour paiement en mai/juin)
- Septembre/octobre (pour paiement octobre/novembre)

Ceci pour les raisons suivantes :

- Répartition du paiement des usagers en deux fois
- Meilleure réactivité pour mise à jour des dossiers

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- VALIDE cette facturation semestrielle du paiement des OM

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

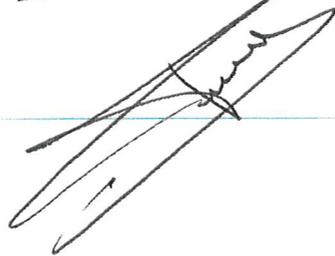
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2021-40

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 40

**CC 1000 ÉTANGS  
Présentation et Vote du budget général 2021**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2021 du Budget Principal dont le détail est fourni en annexe.

Le budget total de la Communauté de Communes s'élève à 3 372 451.78 € pour l'année 2021, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 2 236 171.69 €

Recettes : 2 577 906.51 €

- section d'investissement : équilibrée à 1 136 280.09 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** le Budget Principal 2021

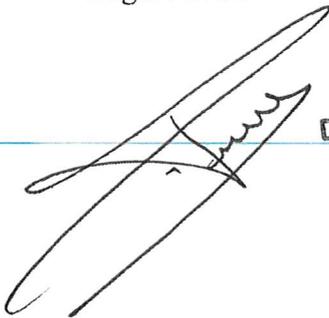
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 42  
 Nombre de membres présents : 40  
 Nombre de suffrages exprimés : 40

VOTES :  
 Pour : 40  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2021

Présenté par Le Président (1),  
 A MELISEY, le 18/03/2021  
 Le Président,

Délibéré par l'Assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE  
 A MELISEY, le 18/03/2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 DES 1000 ÉTANGS**

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

N° 2021 - 41

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021*

N° 2021 41

**Présentation et Vote du budget annexe France service 2021**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2021 du Budget annexe FS dont le détail est fourni en annexe.

Le budget total FS s'élève à 3 372 451.78 € pour l'année 2021, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 66 700.00 €

Recettes : 67 000.00 €

- section d'investissement :

Dépenses : 6000.00 €

Recettes : 6000.00 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du Budget annexe France service.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021 - 42

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 42

**Présentation et Vote du budget annexe des OM 2021**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

**Présent(e)s:**

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

**Absent(e)s** : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

**Pouvoirs**: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2021 du Budget annexe OM **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total OM s'élève à 1 011 489.00 € pour l'année 2021, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 991 000.00 €

Recettes : 1 012 510.02 €

- section d'investissement :

Dépenses : 20 489.00 €

Recettes : 59 087.61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif du budget annexe Ordures Ménagères 2021

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021 - 43

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 43

**Présentation et Vote du budget annexe SPANC 2021**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2021 du Budget annexe SPANC **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total SPANC s'élève à 78 243.00 € pour l'année 2021, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 68 743.00 €

Recettes : 99 121.16 €

- section d'investissement :

Dépenses : 9 500.00 €

Recettes : 10 442.00 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du Budget annexe SPANC 2021

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

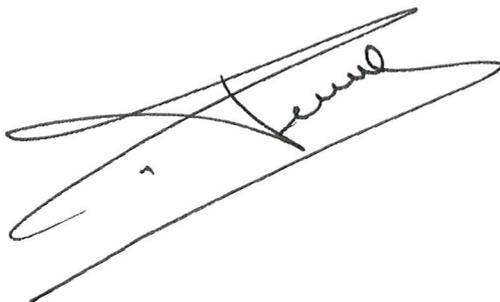
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2021 - 44

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 44

**Présentation et Vote du budget annexe Gymnase des 1000 Etangs  
de MELISEY 2021**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2021 du Budget annexe gymnase des 1000 Etangs de Melisey **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total gymnase des 1000 Etangs de Melisey s'élève à 142 997.55 € pour l'année 2021, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :  
Dépenses : 81 768.55 €  
Recettes : 132 095.60 €
  
- section d'investissement :        équilibrée à 61 229.00 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

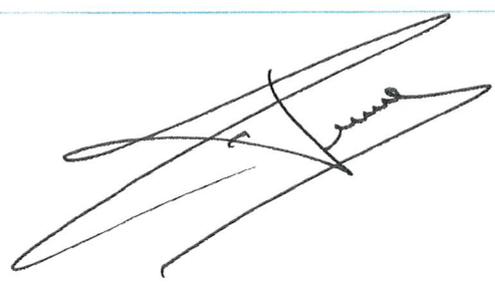
VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du Budget annexe gymnase des 1000 Etangs de Melisey

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme  
Le Président  
Régis PINOT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS**



N° 2021 - 45

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 45

**Présentation et Vote du budget annexe Gymnase des 1000 Etangs  
de FAUCOGNEY 2021**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

**Présent(e)s:**

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

**Absent(e)s :** Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis**Pouvoirs:** Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2021 du Budget annexe gymnase des 1000 Etangs de Faucogney **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total gymnase des 1000 Etangs de Faucogney s'élève à 87 705.00 € pour l'année 2021, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 48 105.00 €

Recettes : 61 201.83 €

- section d'investissement : équilibrée à 39 600.00 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du Budget annexe gymnase des 1000 Etangs de Faucogney

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2021 - 46

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 46

**Présentation et Vote du budget annexe ZA  
de FAUCOGNEY 2021**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2021 du Budget annexe ZA Faucogney **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total ZA de Faucogney s'élève à 304 907.88 € pour l'année 2021, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement : équilibrée à 155 474.94 €
- section d'investissement : équilibrée à 149 432.94 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du Budget annexe ZA de Faucogney

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021 - 47

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 47

**Notification des Attributions de Compensations prévisionnelles des  
communes pour 2021**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

**Présent(e)s:**

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

**Absent(e)s :** Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis**Pouvoirs:** Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

En date du 19 décembre 2017, le conseil communautaire a opté pour l'institution du régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Dans ce cadre et en application des dispositions du paragraphe V de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, l'établissement public de coopération intercommunale verse à chaque commune membre une attribution de compensation correspondant aux recettes économiques perçues par chaque commune avant le passage en FPU minorée des charges transférées.

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le conseil de l'établissement public de coopération intercommunale communique aux communes membres le montant prévisionnel des attributions au titre de ces reversements.

La CLECT se réunira en cours d'année afin d'évaluer les charges relatives aux compétences transférées, conformément à l'arrêté préfectoral N°70-2017-12-29-016 du 29/12/2017.

Dès lors, le montant prévisionnel des attributions de compensation est susceptible d'être révisé au cours de l'année 2021.

**Dans l'attente de la notification définitive des attributions de compensation en fin d'année,**

**VU** les statuts de la Communauté de Communes des 1000 Etangs

**VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C,

Communes	Attributions de compensation prévisionnelles 2020
AMAGE	2 139
AMONT ET EFFRENEY	6 259
BELFAHY	7 295
BELMONT	3 786
BELONCHAMP	5 527
BEULOTTE SAINT LAURENT	2 832
CORRAVILLERS	12 656
ECROMAGNY	3 181
ESMOULIERES	982
FAUCOGNEY ET LA MER	79 585
FRESSE	13 842
HAUT DU THEM CHAT. LAMB.	23 490
LA BRUYERE	1 168
LA LANTERNE ET LES ARMONTS	785
LA LONGINE	22 280
LA MONTAGNE	67
LA PROISELIERE ET LANGLE	467
LA ROSIERE	1 883
LA VOIVRE	1 935
LES FESSEY	836
MELISEY	221 578
MONTESSAUX	941

SAINT BARTHELEMY	10 904
SERVANCE-MIELLIN	130 783
TERNUAY MELAY ET SAINT HIL.	18 925
<b>Total</b>	<b>574 126</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **ARRÊTE** le montant de l'attribution de compensation **prévisionnelle** pour les communes membres de la CCME au titre de l'année 2021 de la manière suivante.
- **MANDATE** le Président pour notifier aux communes, le montant des attributions de compensation provisoire.

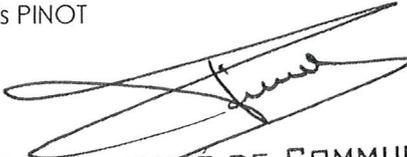
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021 - 48

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

**N° 2021 48  
Gymnase de Melisey : demande de subvention au CD 70 pour un mur  
d'escalade**

NOMENCLATURE: 7.5 Subventions

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Dans le cadre des activités d'éducatrices physiques et sportives, le collège de Melisey sollicite la CCME quant à la réalisation d'un mur d'escalade au sein du gymnase.

Ce mur serait utilisé durant les cours mais aussi par l'association sportive du collège. Au regard du programme d'EPS, l'ensemble des 5<sup>ème</sup> et des 3<sup>ème</sup> seraient concernés. On peut imaginer que d'autres associations du territoire pourraient aussi utiliser cet équipement sous réserve d'habilitation et de moniteurs formés.

Le devis de l'entreprise Sport Tech est d'un montant de 24 550 € HT.

Le Président propose le plan de financement :

- 25% d'aide du Conseil Départemental de Haute-Saône dans le cadre de sa politique sportive relative à la création ou à l'extension des équipements sportifs (fiche E33 du Guide des Aides) soit 5 892 €.
- 5 000 € de l'Association Sportive du collège de Melisey
- 13 658 € : reste à charge pour la CCME

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

**SOLLICITE** Le Conseil Départemental de Haute-Saône, dans le cadre de sa politique sportive relative à la création ou à des équipements sportifs et loisirs d'intérêt local à hauteur de 25 % soit € HT.

- **ADOPTÉ** le Plan de financement suivant :

- **Conseil Départemental : 5 892 €**
- **Association sportive : 5 000 €**
- **Autofinancement CCME : 13 658 €**

- **S'ENGAGE** à donner un accès prioritaire et gratuit à l'équipement aux enfants des collèges

- **AUTORISE** le Président à faire les demandes de subventions et à signer toutes les pièces relatives au dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021 - 49

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 49

**Demande de fonds de concours de la commune  
de Ternuay-Melay-St-Hilaire**

NOMENCLATURE: 7.8 Fonds de concours

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Un ouvrage d'art (le Pont de Chemnier), se situant sur les deux communes de Ternuay et Ecomagny est fermé à la circulation depuis mars dernier. Celui-ci est en attente de réparation.

Après de longues démarches administratives, notamment avec la loi sur l'eau, les réparations vont commencer au mois de Mai.

Ternuay est maître d'ouvrage du projet et Ecomagny participe à hauteur de 50% des investissements.

Le devis de travaux de la société Thierry est d'un montant total 47 213,46 € HT.

Vu le dépôt de dossier effectué par Monsieur le maire de Ternuay-Melay-St-Hilaire et du plan de financement adressé,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 12/03/2021,

Le Président rappelle que le Fonds de concours est plafonnée à 10% d'un montant de travaux de 50 000.00 € HT).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **ATTRIBUE** un fonds de concours d'un montant de 4 721.35 € à la commune de Ternuay-Melay-St-Hilaire
- **DIT** que les crédits sont inscrit au budget 2021 à l'article 20414 section investissement,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

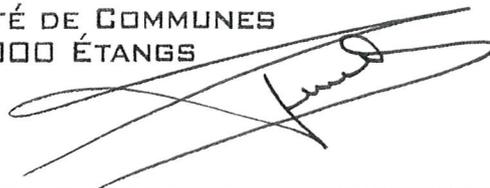
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2021 - 50

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

**N° 2021 50  
PLU de Faucogney : modification suite à des erreurs matérielles**

NOMENCLATURE: 2.2 Urbanisme

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente les raisons pour lesquelles une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Faucogney-et-la-Mer est rendue nécessaire et les objectifs qui seront poursuivis.

Il s'agit de :

- Rectifier plusieurs erreurs matérielles dans le règlement.
  - Au lieu-dit le Champ du Chanois ; les STECAL « étangs » des étangs n°66 et n°82 se superposent à une zone « N » et une zone « Na »,  
Au lieu-dit l'Etang Méprin ; le STECAL « étang » se superpose à une zone « N » et une zone « A ».

Pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme le règlement écrit du PLU sera corrigé afin de préciser que les règles des STECAL s'appliquent prioritairement.

- L'article N2 indique que « dans les secteurs concernés par l'aléa d'inondation, les constructions autorisées devront être édifiées de sorte que les planchers habitables soient situés au niveau des plus hautes eaux connues. Les sous-sols enterrés y sont strictement interdits ». Cet article sera également corrigé. Il s'agit en réalité d'autoriser les constructions au-dessus (et non pas au niveau) des plus hautes eaux connues.
- Si d'autres erreurs matérielles sont relevées au cours de cette procédure, elles seront également corrigées.

**CONSIDÉRANT** que cette modification n'a pas pour conséquence de changer les orientations du plan d'aménagement et de développement durables (PADD), de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou naturelle ou une protection édictée en raison d'un risque de nuisance, de la qualité des sites, des paysages, ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance ;

**CONSIDÉRANT** en conséquence, que cette modification n'entre pas dans le champ d'application de la procédure de révision ;

**CONSIDÉRANT** que cette modification vise à rectifier une erreur matérielle ;

**CONSIDÉRANT** en conséquence, que cette modification n'entre pas dans le champ d'application de la procédure de modification dite de droit commun ;

**Vu** le code de l'urbanisme et notamment les articles L153-36 à L153-44 ;

**Vu** le Plan Local d'Urbanisme de Faucogney-et-la-Mer approuvé le 27 juin 2015 ;

**Vu** la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Faucogney-et-la-Mer approuvée le 15 décembre 2020 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **AUTORISE** le Président à prescrire, par le biais d'un arrêté, la modification simplifiée du PLU pour permettre la rectification d'une erreur matérielle en précisant le règlement écrit ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

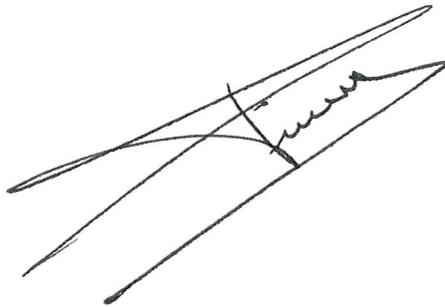
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2021 - 51

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 51

**Aires d'accueil camping-cars : tarification**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que nous avons défini et validé un plan d'accueil d'aires de camping-cars dont certaines avec vidange ou borne eau/électricité.

Pour mémoire, le tarif de nos anciennes bornes était de 2 € pour 20 mn d'eau et 20 mn d'électricité et vidange gratuite.

Afin d'avoir une politique tarifaire adapté, il est proposé de fixer un tarif unique à savoir 5 € : 25 mn d'électricité et 150 L d'eau et vidange gratuite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

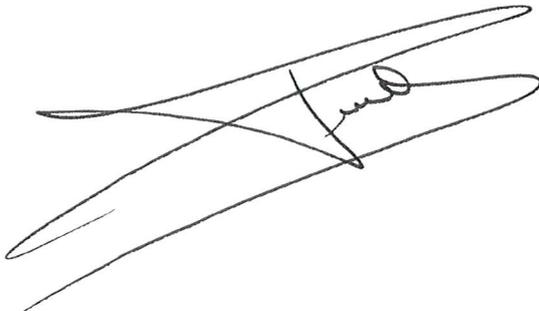
VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** ce nouveau tarif de 5 € applicable sur toutes les bornes
- **DEMANDE** au Président de procéder aux formalités nécessaires

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme  
Le Président  
Régis PINOT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS**



N° 2021 - 52

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021 52

**Etang de la Grande Chaussée  
Assistance à Maitre d'Ouvrage de la Fédération de Pêche**

NOMENCLATURE: 1.3 Convention de mandat

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

**Présent(e)s:**

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

**Absent(e)s :** Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis**Pouvoirs:** Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Dans un courrier en date du 22/02/2021, la Fédération de Pêche (FDP) a confirmé son souhait de reprendre le partenariat engagé, il y a deux ans, concernant l'Étang de la Grande Chaussée, et par conséquent l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Elle conditionne la reprise de ce partenariat à :

- La poursuite de l'étude tout particulièrement dans son volet environnemental
- La rétrocession du droit de pêche à la FDP
- Inviter systématiquement la FDP aux réunions concernant l'étang avec l'autorité administrative

Dans ce courrier, la FDP reprecise la valeur ajoutée de cette collaboration sur les volets environnementaux, halieutiques et financiers.

De plus, la FDP prendrait en charge une partie de l'entretien du site.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

-**MANDATE** le Président pour reprendre le partenariat avec la Fédération de Pêche, en particulier l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

- **AUTORISE** le Président à rédiger et signer la convention d'AMO

**DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

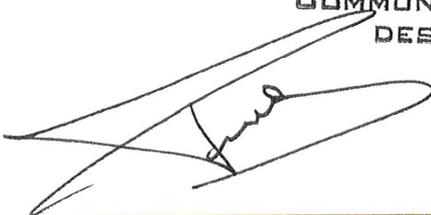
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1 000 ÉTANGS**



N° 2021 - 53

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

**N° 2021 53  
Renouvellement du contrat d'Amandine GEHANT**

NOMENCLATURE: 4.2 personnels contractuels

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent au grade d'agent technique à temps non complet à hauteur de 4h00 hebdomadaires, relevant de la catégorie hiérarchique C, afin d'assurer les fonctions suivantes : entretien d'un bâtiment public.

Considérant que si l'emploi concerné n'est pas pourvu par un fonctionnaire, il peut être occupé par un agent contractuel en application de l'article 3-3 3° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 précitée qui autorise le recrutement d'un agent contractuel, quel que soit le temps de travail, pour les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes de moins de 15 000 habitants,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

#### Le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** le recrutement d'un agent contractuel saisonnier en référence au grade d'adjoint administratif à temps complet à hauteur de 35 heures hebdomadaires, relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de deux mois allant du 01/07/2021 au 31/08/2021 inclus.

Cet agent assurera des fonctions polyvalentes d'agent d'accueil dans nos offices de tourisme de Faucogney et Melisey à temps complet.

La rémunération de l'agent sera calculée sur la base de l'indice brut 350, indice majoré 327, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au budget 2021.

- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

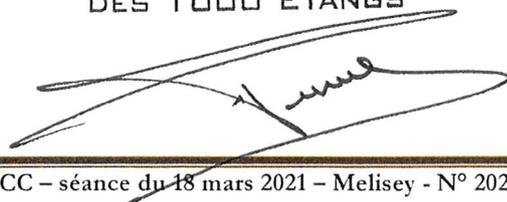
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1 000 ÉTANGS



N° 2021 - 54

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021*

N° 2021 54

**Recrutement d'un agent d'accueil saisonnier dans nos offices de tourisme  
de Faucogney et Melisey**

NOMENCLATURE: 4.2 Personnels contractuels

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

**Présent(e)s**:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

**Absent(e)s** : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis**Pouvoirs**: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3-1° ;  
Vu le BP 2021 de la CCME ;

Considérant, qu'il est nécessaire de recruter temporairement un agent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié à la période estivale ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

- **DECIDE** le recrutement d'un agent contractuel saisonnier en référence au grade d'adjoint administratif à temps complet à hauteur de 35 heures hebdomadaires, relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de deux mois allant du 01/07/2021 au 31/08/2021 inclus.  
Cet agent assurera des fonctions polyvalentes d'agent d'accueil dans nos offices de tourisme de Faucogney et Melisey à temps complet.  
La rémunération de l'agent sera calculée sur la base de l'indice brut 350, indice majoré 327, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au budget 2021.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme  
Le Président  
Régis PINOT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS**



N° 2021 - 55

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

**N° 2021 55  
Subventions 2021**

NOMENCLATURE: 7.5 Subventions

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

**Présent(e)s:**

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

**Absent(e)s** : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis**Pouvoirs**: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Un certain nombre d'associations / structures sollicitent la Communauté de Communes pour l'octroi de subventions, afin qu'elles mènent sur le territoire toute une série d'actions à rayonnement intercommunal.

Le Bureau a validé les subventions ci-dessous, qui seront inscrites au compte 6574. En plus de celles-ci, nous pouvons de disposer au maximum de 6 subventions supplémentaires à hauteur de 250 € chacune

CULTURE 70 (projet culturel)	12000
En Vies d'Ici	1000
Mission Locale	9750
Musique et Mémoire	3250
Pays des Vosges Saônoises	23319,5
Chambre des Métiers	2000
Conservatoire des Espaces Naturels	1030,92
AAPPMA	250
Circuits courts KM0 : collège de Faucogney	1000
ADEMAT	20
Les cadets de la gendarmerie nationale	250
Les Rendez-vous	250
	<b>54120,42</b>

Concernant la subvention d'un montant de 3 000 € votée le 25/02/2021 pour le Festival du Montanchoux, celle-ci est suspendue dans l'attente du positionnement favorable ou non de la commune de La Voivre. En outre, il est proposé par le Bureau de réserver 6 subventions à 250 € chacune pour répondre aux demandes éventuelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- DECIDE** de verser les subventions aux montants délibérés
- S'ENGAGE** à inscrire au budget 2021 les crédits correspondants
- AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2021 56

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021*

N° 2021 56

**Décision budgétaire modificative n°1 CCME**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno  
Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle  
Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine  
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard  
Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire CC 1000 ETANGS n°1 de l'exercice 2021, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé un virement de crédit du chapitre 020 dépenses imprévues d'investissement au chapitre 21 Immobilisations corporelles pour un montant de 621.00 €

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues Invest	621.00 €	
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest</b>	<b>621.00 €</b>	
D 2188 : Autres immo corporelles		621.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>621.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE

**Le Conseil communautaire :**

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget CC 1000 ETANGS, exercice 2021 mentionné dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

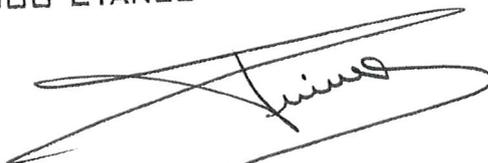
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2021-57

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 MARS 2021**

N° 2021/57

OM – Réductions antérieures

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 09 mars 2021 pour la session ordinaire du jeudi 18 mars 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	BRESSON Elise	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
LAPARRA Isabelle		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno  
Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle  
Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à POIROT Martine  
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à MAUFFREY Gérard  
Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président fait savoir à l'assemblée d'annuler ou réduire les factures de 2020  
Il propose de régulariser cette opération en annulant ou réduisant le titre exécutoire.

**Réductions :**

Les réductions concernées sont imputées en dépense à l'article 673.  
Cette opération annule le titre antérieur suite aux personnes introuvables, aux erreurs de débiteurs ou personnes parties aux cours de l'année.

Le montant global de l'annulation est de **63.75 € pour le budget OM**

Les titres concernent les factures suivantes :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif du 18/03/21	MELISEY	ROCHE Sybille	2020-092-005208	63.75 €
			<b>MONTANT</b>	<b>63.75 €</b>

Les crédits nécessaires seront ouverts à cet effet lors du vote du budget OM 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **ANNULE et REDUIT** les factures ci-dessus, budget annexe OM pour les montants indiqués
- **CHARGE** le Président d'effectuer les opérations.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme  
Le Président  
Régis PINOT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS**

